



En date du 24 avril 2017

## Procès-verbal d'installation de la fédération des pharmacies hospitalières au sein du GHT Haute-Garonne - Tarn Ouest

En présence de six pharmaciens gérants :

- Eric Anselm, Luchon
- Julie Bonnet, CH Saint-Gaudens
- Laurence Bonnet, CH Marchant
- Philippe Cestac, CHU
- Jocelyne Lapeyre, CH Lavar
- Céline Mabire, CH Muret

Anne Guillermin, gérante de la pharmacie du CH de Graulhet avait donné procuration à Laurence Bonnet.

*Question 1* : souhaitez-vous constituer une fédération pharmaceutique dans le GHT ?

Réponse : **7 « OUI »**

*Question 2* : en approuvez-vous le règlement intérieur (dernière version de ce jour) ?

Réponse : **7 « OUI »**

*Question 3* : constitution du binôme de coordination.

Recueil des candidatures pour les hôpitaux non CHU : Eric Anselm.

Nous proposons donc Eric Anselm en coordonnateur et Philippe Cestac en adjoint.

Cette répartition est votée et recueille **7 « OUI »**.

Pour finir la constitution du bureau : une seule PUI (celle du CHU) dispose d'un cadre administratif : Manolita Dauvel intègre donc le bureau. Deux PUI ont un cadre de santé issu de la filière préparateur : le CHU et Saint-Gaudens. La cadre de Saint-Gaudens est choisie, il s'agit de Muriel Exposito.

Ces résultats seront soumis aux instances du GHT, le pouvoir de nomination revient au président du Conseil Stratégique, M. Le Moign.